



REPUBLIQUE FRANCAISE

Envoyé en préfecture le 02/07/2024
Reçu en préfecture le 02/07/2024
Publié le
ID : 027-212704779-20240628-DL29_2024-DE

Mairie de
Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **28 juin 2024 à 19h00** - Date de convocation : **21 juin 2024**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Madame Evelyne DESCHAMPS**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, GLEIZES, ANDRIEUX, CARRIER, DESCHAMPS, GILLET, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX, VAUZOU formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : MM. GUION (pouvoir à Mme DESCHAMPS), INIGO (pouvoir à M. CARRIER), WECKSTEIN (pouvoir Mme ANDRIEUX)

TREK ASSOCIATION GIRL POW'EURE – DL 29/2024

L'association Girl Pow'Eure, dont le siège est domicilié à Pressagny-L'Orgueilleux, sollicite une subvention de 2 000 € afin de relever un défi sportif 100 % féminin lancé par quatre femmes impliquées dans la santé mentale, partageant des valeurs communes, pour prouver l'importance et la nécessité de coopérer dans la santé mentale et de mettre à l'honneur leur département, l'Eure.

Marina Poujouly, sa Présidente, à l'invitation de M. le Maire, a répondu aux diverses questions posées à l'issue de la présentation de son association.

Après délibération, le conseil municipal approuve l'attribution d'une subvention de 1 000 €. La Présidente s'engage à faire bénéficier les habitants de la commune du retour de l'expérience menée notamment par l'organisation de plusieurs ateliers aussi bien à destination des adultes que des enfants.

Vote : Oui à la majorité (contre : C. Andrieux et M. Weckstein)

Le Maire, Pascal MAINGUY

